

MAD(e) IN HAINAUT

Bimestriel d'information
du personnel de la Province de Hainaut

Et si on faisait
éclore
LA SUPRACOMMUNALITÉ ?



Actu

*Le Roseau Vert
à 50 ans*

Enseignement

*Non à la violence
faite aux femmes*

My Province

*Protection des données :
ça change !*

EDITO



Il y a une vingtaine d'années quand Provi-
vial a vu le jour, c'était
une petite révolution ! Il
n'existait pas de journal

de communication interne touchant l'ensemble de notre Administration, parlant d'elle, de ce qui s'y passait. Bref, de vous. Provi-
vial a vécu et bien vécu. Aujourd'hui, il change de nom, de style. Un vent d'optimisme dont nous avons bien besoin en ce moment !

Notre Province, vous le savez, doit s'adapter aux réglementations qui évoluent en permanence, aux turbulences institutionnelles mais aussi au besoin légitime qu'a le citoyen de savoir comment est utilisé l'argent public.

Mad(e) in Hainaut traitera des questions qui vous préoccupent, de tout ce que vous faites, justement, pour rendre le meilleur service au citoyen !

Ce journal interne aura une existence virtuelle parallèle pour coller au plus près de notre actualité. Il se déclinerait sur le nouvel intranet, autre chantier d'importance, qui deviendra « extra »-net pour être consulté partout. Mad(e) in Hainaut, fabriqué chez nous et par nous, c'est, pour moi, un souffle de nouveauté et d'espoir, une volonté inébranlable d'aller de l'avant et une fierté, aussi, de vous voir si motivés, plein de talents et d'idées !

Patrick Mélis,
Directeur général.

Mad(e) in Hainaut est une publication des Services Transversaux Stratégiques. Il est distribué à tous les agents de la Province de Hainaut.

Réalisation technique : Service de Communication
Avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 MONS.

Secrétariat : 065/382.267 - communication.province@hainaut.be.

Editeur responsable : Patrick Mélis, directeur général provincial.

Direction : Joël Delhaye.

Coordinatrice : Patricia Opsomer.

Equipe rédactionnelle :

Sandro Faiella, Lucas Hanon, Maud Losfeld, Emilie Loriaux.

Photos : Sandro Faiella, Lucas Hanon. **Cover :** Coralie Cardon

Conception graphique et mise en page : Cédric Roland.

Impression : Hainaut Concept Impression - Zoning industriel,
4^{ème} Rue à 6040 JUMET : 071/258.530



1 et 2 Un témoignage bouleversant, des ados et des adultes bouleversés. « Je ne vous raconte que ce qui est racontable », dit Alberto Israël, rescapé d'Auschwitz qui, malgré ses nonante ans passés, livre, infatigable, l'urgence de son témoignage. Hainaut-Mémoire et C'est dans la poche ont partagé cette expérience émouvante et nécessaire. (Photos Jérusalem Piérard-War Heritage Institute).

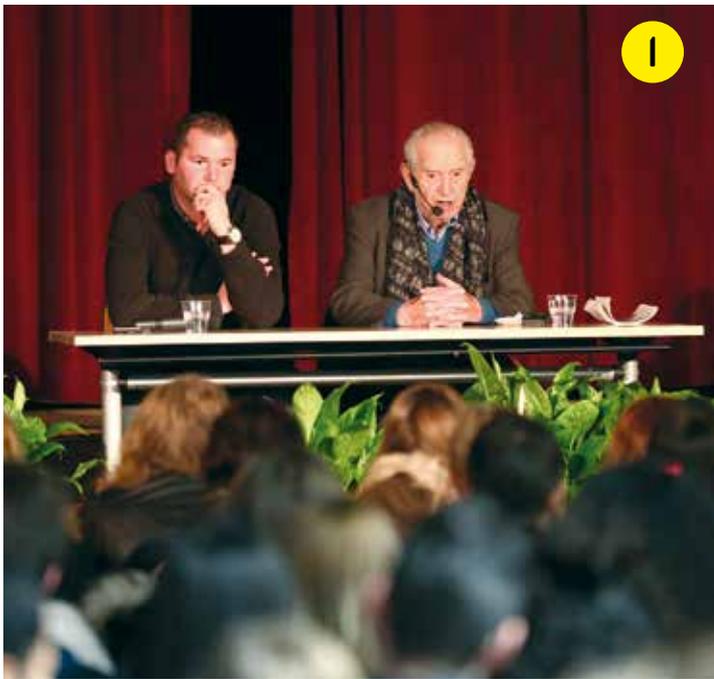
3. Les inondations, c'est pour les habitants de nombreuses communes du Hainaut un véritable fléau. La Province de Hainaut à travers Hainaut Développement a façonné le programme Naqia. Résultat des moyens, 18 millions d'euros investis pour protéger les maisons et les gens. Du concret pour les citoyens !

4. Spirou Basket School Tour : côtoyer les stars du basket de Charleroi ? C'est l'opportunité offerte depuis deux ans aux élèves de 5^e et de 6^e primaire de l'enseignement ordinaire et spécialisé à travers un programme d'initiation auquel participe Hainaut Sports...

5. Le Prix Hainaut Horizons, coorganisé par Hainaut Développement et la Fondation pour les générations futures, met en évidence des entreprises qui œuvrent pour le développement durable. C'est le supermarché participatif de Charleroi Coopeco qui a le mieux rencontré les quatre piliers du développement durable : l'économie, le social, l'environnement et la gestion participative. Bravo !

6. Depuis plusieurs mois, l'antenne d'Hainaut Seniors à Mouscron réalise en partenariat avec la maison de jeunes « la Frégate » et la Cellule Prévention de la Police de Mouscron un clip musical sur la courtoisie au volant. Avec l'aide d'un rappeur local, Youssef Swatt's, les jeunes de 13 à 80 ans ont écrit les paroles d'un « Rap courtois », enregistré et tourné le clip vidéo. A découvrir sur la page Facebook « Rap courtois ».





1



2



5



6

Mad(e) in Hainaut : votre nouveau rendez-vous !

Coloré, différent, autre nom, autre style : Mad(e) in Hainaut fait de Provivial un collector !

« C'est le résultat d'un travail collectif », explique Joël Delhaye, Directeur du Service de Communication. « Nous avons consulté les collègues, écouté les avis et opté pour cette formule. »

Six fois par an, Mad(e) in Hainaut parle de nous, de ce que nous faisons dans nos services, de nos projets, des choses qui changent. 16 pages et autant de rendez-vous pris avec notre actualité mais aussi avec des dossiers de fond, des sujets de société intéressant notre institution.

« Nous avons repensé notre communication interne, avec des news hebdomadaires qui parviendront aux agents par mail pour bien coller à la vie provinciale. Mad(e) in Hainaut s'intègre aussi dans la campagne du même nom que nous lançons, au travers de nos différents outils, sur la fierté du Hainaut, sur tout ce qui fait le Hainaut avec l'aide ou pas de notre Institution. »

Et ce titre ? « Nous avons réfléchi, lancé des appels aux collègues. Je tiens à remercier toutes les bonnes idées qui nous ont été transmises, merci aussi à ceux qui se sont mobilisés pour cette nouvelle formule. » A vous, maintenant de l'alimenter, de la faire vivre ! •

The winner is : Nous vous avons invités à nous communiquer vos préférences parmi une « short list » de titres possibles. Après tirage au sort, c'est **Gaëlle Deverchin** du service de l'Audit interne qui gagne un repas gastronomique dans l'une des deux écoles hôtelières provinciales! Bravo à elle!

LE ROSEAU VERT :

une approche
respectueuse



Cette année, le Roseau vert célébrera ses cinquante ans d'activités au service des personnes handicapées. Un anniversaire qui réservera aux résidents, à leurs familles et au grand public bien des surprises. On en parle !



Le Roseau Vert doit son existence à l'Association « l'Equipe Sociale des Handicapés Mentaux ». En 1967, elle crée une plaine de jeux qui accueille les jeunes handicapés de la région montoise pour permettre à leurs parents de souffler un peu. Tout va très vite ensuite : un atelier protégé ouvre ses portes en 1968 et propose des activités de tricot et crochet. Le Roseau Vert est né.

Dès mars 1970, le centre de jour accueille les personnes handicapées qui, pour diverses raisons (âge ou nature du handicap), ne sont pas admises dans l'enseignement spécialisé et ne trouvent pas leur place dans un atelier protégé. Le Roseau Vert s'étoffe encore et rejoint le giron de la Province de Hainaut en 1981. Depuis la structure n'a cessé de s'adapter : le service d'accueil de jour et le service résidentiel pour adultes sont agréés pour 30 prises en charge chacun, un service de logements supervisés est né ces dernières années. On est ici dans une approche respectueuse des personnes handicapées. L'objectif : les valoriser, les épanouir. Comme à l'atelier d'art plastique.

« C'est un espace d'expression et de liberté qui laisse les artistes en totale autonomie. Chacun travaille selon ses envies, l'éducateur ne dirige ou ne prend pas la main sur les œuvres. Ensuite, on met en avant le travail des bénéficiaires en l'exposant dans notre pays et ailleurs. David Houis, résident, a exposé trois mois au musée de la Création Franche à Bordeaux et prévoit une prochaine expo à Amsterdam », explique Gontran Mattucci, éducateur spécialisé.

Une institution qui s'adapte aux bénéficiaires

Les progrès de la médecine ont allongé la vie des bénéficiaires, malgré un handicap parfois très lourd. Pour faire face au vieillissement de ses résidents, l'institution organise des activités comme de la réflexologie, du reiki, des ateliers bien-être ou encore de la gym douce. Les levers comme le rythme de vie ont été aménagés. Une étude, menée par les collègues de l'OSH et la DGAS, évalue actuellement cette dimension dans le but d'apporter des solutions concrètes pour accompagner au mieux les résidents. •



UNE ANNÉE DE FÊTE !

Pour célébrer les 50 bougies de l'institution, un programme festif a été concocté pour celles et ceux qui la font vivre ou la vivent au quotidien.

- **29 mars** : coup d'envoi des festivités, visite des ateliers pour découvrir le quotidien des bénéficiaires et participer à la vie de l'institution.

- **17 mai** : repas et spectacle musical pour les résidents avec toute l'équipe éducative et pédagogique.

- **6 juin** : colloque pour les professionnels sur les thèmes de la vie affective et sexuelle, du bien-être, de l'après-parent et la définition du service Répit. Inscriptions au colloque : PAF : 10€. 50ans.roseauvert@hainaut.be

- **22 septembre** : journée de clôture avec tous les intervenants, repas et spectacle mis en scène par les différents ateliers.

Infos : Tél. : 065/716.340



Voici un «porte-outils hydrostatique mono-axe», l'un des équipements qui servira à la gestion différenciée de l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels de cinq communes (Dour, Les Honnelles, Quiévrain, Quévy et Frameries). A ces cinq communes, partenaires de la Province de Hainaut, s'ajoute le Parc Naturel des Hauts-Pays. Bel exemple de supracommunalité.

SUPRACOMMUNALITÉ :

Province partenaire

Beaucoup d'entre vous sont impliqués dans les projets « supracommunaux » que mène la Province. La supracommunalité, c'est une notion un peu abstraite dont les résultats sont pourtant très concrets. 19 millions € pour mener, aux côtés des communes, des actions qui visent la qualité et la quantité des services rendus aux citoyens dans leur quotidien

La Province de Hainaut agit directement pour les habitants du Hainaut. Chaque acte que nous posons au quotidien améliore la vie de nos concitoyens. Enseignement, formation, culture, tourisme, action sociale, sport, santé, environnement, développement territorial... La Province est là, bien sûr. Les services, complémentaires à ceux que proposent communes et CPAS, aident



SUPRA
COMMUNALITE

SUPRACOM.HAINAUT.BE

Ce site, c'est avant tout un travail d'équipe ! Les collègues de la Direction générale des Services Informatiques ont conçu l'outil, se sont chargés de la mise en page. Le Service de Communication et la Cellule Supracom ont réfléchi aux rubriques et alimenté le contenu avec l'aide des institutions concernées et le résultat est plutôt... pas mal ! 69 communes en Hainaut et la Province est présente partout, mène des actions partout : la carte interactive le démontre !

Cette plate-forme offre une vitrine de ce que nous faisons au quotidien mais c'est aussi un outil de travail à destination des communes engagées dans des projets de « supracommunalité ». Elles disposent d'un espace propre pour suivre leur projet, dialoguer avec la cellule supracommunalité ou découvrir toutes les aides proposées par la Province. Des fiches simples et claires les guident dans leurs choix. Supracom.hainaut.be explique aussi les 12 grands chantiers que mène la Province aux côtés des communes, des projets ambitieux qui répondent à leurs attentes. Filez vite surfer sur www.supracom.hainaut.be !

« Supracommunalité : soutien inventif et créatif de la Province aux communes du Hainaut. »

les habitants du Hainaut. La supracommunalité, c'est simplement identifier des besoins et mettre toutes les ressources en commun pour les rencontrer.

Douze grands chantiers ont été initiés dans des domaines divers et aux quatre coins du Hainaut. Ces projets structurants s'ajoutent à toutes les autres réponses qu'apporte la Province aux communes et associations pour mettre en musique un spectacle, initier un brevet sportif ou organiser des activités seniors... Toutes ces actions, plus d'une centaine de services, sont conçues pour ai-

der les communes, CPAS, Conseils consultatifs d'Aînés, plans de cohésion sociale, écoles, associations locales....

« *Les exemples sont multiples* », explique Alain Braun, responsable de la cellule Supracom. « *Le sanctionneur provincial épaulé les communes dans leur gestion des sanctions administratives. Hainaut Sports organise des brevets et rencontres sportifs, des animations et des centres de vacances.... Je pense aussi aux équipes de Hainaut-Culture-Tourisme qui mènent des projets culturels, associatifs locaux... Nous avons considérablement développé l'action sociale à destination des seniors et des personnes handicapées. Il y a toute l'expertise de Hainaut Développement territorial pour les analyses en tous genres et les conseils techniques, et bien sûr, l'enseignement. Ajoutons que chaque année, la Province cofinance les zones de secours à hauteur de 6,3 millions €.* »

Selon les besoins

Une commune demandera de l'aide pour organiser un examen de recrutement, une autre s'appuiera sur l'expertise de la Province en matière de marchés publics, une troisième souhaitera un soutien pour les Tournées Art et Vie. Les actions

sont multiples. Les relais territoriaux assurent la transition entre les différents services provinciaux et les communes. Ils assurent aussi le suivi des douze chantiers et construisent des collaborations entre les différentes entités.

« *C'est une action supracommunale et non intercommunale. Nous travaillons aussi avec les intercommunales sans être sur le même terrain. Nous construisons ensemble de l'intelligence territoriale en collaborant, en allant chercher les expertises chez les bonnes personnes plutôt que de vouloir tout assumer.* » La supracommunalité repousse les champs des possibles dans l'intérêt de tous.

Les citoyens et associations du Hainaut, peuvent aussi contacter leur commune pour toute demande d'infos. La Province est à leur écoute. •

Envie d'en savoir plus ?
Toutes les informations sur
www.supracomhainaut.be
province.supracom@hainaut.be
Tél. : +32(0)65/382.420
32+(0)65/382.208

La supracommunalité vue d'une commune



Thierry Lesplingart est Directeur général de la Ville de Tournai. La Ville explore les possibilités de la supracommunalité et s'appuie sur les partenariats avec la Province.

La Ville et la Province sont engagées dans un processus supracommunal ?

Le 25 septembre 2017, le Conseil communal a approuvé une convention avec la Province concernant l'attribution d'un subside provincial pour financer des projets supracommunaux. Ce financement, le Conseil a décidé de le consacrer au projet « Un arbre pour la Wallonie picarde » porté par le parc naturel des plaines de l'Escaut. C'est à cette initiative, axée sur l'écodéveloppement territorial, que notre Ville a donné la priorité en matière de la supracommunalité.

La Ville est-elle bien informée des aides que la Province peut lui apporter ?

L'information circule bien dans les secteurs où la supracommunalité est historiquement ancrée : culture, patrimoine, enseignement ou travaux. Elle mériterait d'être accentuée dans d'autres où elle l'est moins, voire pas du tout. Notre administration a développé des outils de communication interne (intranet, journal d'entreprise,...) qui peuvent très facilement faire circuler ce type d'information pour sensibiliser encore plus les agents communaux à l'intérêt de tisser ou retisser des liens avec l'Institution provinciale.

Nous sommes partenaires à bien des niveaux, comme l'organisation conjointe d'examens pour les agents de niveau A à la Ville et au CPAS. Expérience très positive : la Ville et le CPAS de Tournai ont souhaité la renouveler à l'avenir. L'opération « un arbre pour la Wapi » prend également ses marques et mobilise de plus en plus d'acteurs. •

A Vaulx, durant la semaine de l'arbre, a eu lieu la création d'un jardin des naissances. Un lien qui reliera chaque enfant avec son arbre au fil des années.

Les 12 travaux de la Province, en deux ou trois mots



Culture, deux communes promeuvent l'alimentation saine et l'économie locale.

Cœur de Hainaut, Centre d'énergie

Cœur de Hainaut à vélo, 24 communes se dotent d'un réseau « points-nœuds » pour les cyclistes. **Vers un fauchage durable** pour maintenir et améliorer la biodiversité dans cinq communes. •

« Apprendre à mieux vivre ensemble, se nourrir sainement et lutter contre la pauvreté ». Une démarche ambitieuse menée avec la Province par deux communes, Aiseau-Prezles et Farciennes, ainsi que leur CPAS. Des épiceries et des menuiseries sociales pour aider les familles à manger mieux et à se loger à moindre coût.

Des chiffres, d'abord : 6,3 millions/an pour co-financer les zones de secours, 1 million pour des projets portés par un territoire ou deux communes au moins, avec la Province pour partenaire et 19 millions pour aider les communes en offre directe de services !

Charleroi/Sud Hainaut

29 communes développent l'attractivité et la supracommunalité au sein du bassin de vie de Charleroi.

Apprendre à mieux vivre ensemble, se nourrir sainement et lutter contre la pauvreté. Deux communes et leur CPAS contre la précarité avec des épiceries et menuiseries sociales.

Organisation d'un service de conciliation éthique et vulgarisation du règlement général de police administrative (RGPA). Deux communes forment les seniors à la conciliation et les enfants au règlement général de police.

Mieux vivre ensemble et renforcer la cohésion sociale, trois communes mettent en place une procédure et un service de conciliation éthique.

Trois communes de la Botte et l'association hospitalière du Sud Hainaut s'engagent pour dépister le diabète et enrayer l'expansion du surpoids.

Wallonie picarde

« Un arbre pour la Wapi », 11 communes et 350.000 arbres à planter d'ici 2025.

Soutien aux festivals du Val de Dendre, deux communes développent l'attractivité culturelle et touristique grâce aux arts de la rue. Formation au management socio-économique pour les agents communaux : douze communes veulent améliorer leurs services publics avec l'aide de la Province.

En route pour la forme, trois communes renforcent la promotion et l'accès à l'activité physique.

Itinérance Slow Food et Slow

UN TERRITOIRE, QUATRE RELAIS



L'équipe qui entoure Alain Braun se compose de quatre relais territoriaux : Magali Vilain qui, en plus, assure la coordination, Eric Degransart, Dogan Van Cranem et Vincent Simon. Ils sont chacun à l'écoute d'un territoire et se rendent sur le terrain, à la rencontre des agents communaux, des directeurs généraux des communes et des CPAS pour évaluer les besoins et envisager la meilleure manière d'y répondre au regard de l'éventail des services provinciaux.

UNE FORMATION

contre les violences faites aux femmes

Des chiffres : Wallonie, 18 viols par jour ; Belgique, une femme sur sept victime de violences conjugales. Jusque fin juin, l'IPSMaPS de Charleroi aide les professionnels à mieux lutter.

Depuis début février, l'établissement de promotion sociale organise quatre modules de formation pour renforcer les connaissances des professionnels et futurs professionnels. Aux commandes, deux collègues aux profils complémentaires : Maïlys Laurent, la licenciée en sciences du travail, et Samantha Guetof, la criminologue, toutes deux actives au sein de la Cellule Promotion de l'Égalité des Femmes et des Hommes de la Direction Générale des Affaires Sociales.

« Nous répondons à une demande des professionnels », explique Maïlys Laurent. « Les formations données par le Pôle de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales ne concernent que les professionnels ».

Les textes légaux prévoient, en effet, de renforcer la formation initiale et continue des personnes en contact – direct ou indirect – avec les femmes et filles victimes ou à risque.

Promotion sociale et questions sociétales

« C'est une première ! L'enseignement de promotion sociale doit répondre à ces problèmes de



Maïlys et Samantha

société », précise Martine Févry, Directrice IPSMaPS. « Pour accéder au module « Sensibilisation », il suffit d'être détenteur d'un CESS. Les futurs assistants sociaux, éducateurs, infirmiers, psy... peuvent se spécialiser pendant leurs études supérieures. Pour les trois autres modules, il faut être bachelier. »

L'établissement d'enseignement provincial de promotion sociale a choisi des formatrices qui ont fait de ces questions leur quotidien.

« Mon expérience de terrain est mise à profit des cours que je donne à l'IPSMa PS », précise Maïlys Laurent. « Nous avons développé un réseau sur le Hainaut, incluant formations,

supervisions et animations. Nous disposons d'une vue globale de ce qui se passe. »

Le module « Sensibilisation à la problématique des violences fondées sur le genre » équipe les apprenants d'un « KIT » pour « identifier une violence de genre et en comprendre les conséquences. Ils sauront orienter la victime et l'auteur ». La formation aborde le sexisme, la discrimination et le genre. « Un cours construit dans le respect de l'égalité homme-femme », insiste Maïlys. « Lutter contre les violences sans prôner l'égalité, c'est un non-sens ». •

EDUCATION AUX MÉDIAS :

l'art e(s)t la matière

L'éducation aux médias est désormais obligatoire, par voie décentralisée. La belle affaire ! Si l'idée s'impose d'elle-même au vu de « l'hyperconnexion » de nos jeunes et de l'importance qu'ont pris dans leur vie les réseaux sociaux, les moyens d'y arriver peuvent paraître obscurs.

Quelle accroche donner à cette matière ? Par quel bout prendre ce vaste sujet ? Jusqu'au 3 juin, le MAC'S propose les œuvres polémiques d'un artiste aussi exceptionnel qu'attachant : Adel Abdessemed.

Connu du grand public notamment pour son œuvre « percutante » représentant le coup de boule de Zidane lors de la finale du Mondial en 2006, l'artiste présente ici principalement des pièces nouvelles, réalisées tout

spécialement pour l'exposition. « Otchi Tchiornie » (ou « Yeux noirs », en référence à la chanson du répertoire des Chœurs de l'Armée rouge - notre photo) se veut un manifeste contre la barbarie et pour la liberté.

L'artiste ne rejette ni les formes classiques ni le figuratif, ce qui facilite le contact des néophytes avec ses œuvres. Et, dans leur représentation abrupte, violente, interpellante, du monde actuel, elles ne peuvent qu'ouvrir le débat, amener à l'expression sous diverses formes, et investir les cours philosophiques, artistiques, de langue maternelle ou étrangères, etc.

Des outils pédagogiques

Pour aider les enseignants à transformer l'essai, les cinq membres de l'équipe pédagogique du MAC'S

ont non seulement concocté un dossier pédagogique sur le dialogue face à l'œuvre mais ont également mis sur pied, à destination des élèves du secondaire, un module d'initiation à la philosophie proposant à la fois une visite guidée de l'exposition et une rencontre sous forme de discussion libre avec le philosophe Gilles Abel. Huit dates sont proposées. Cerise sur le gâteau : du 27 mars au 2 mai, c'est période de gratuité pour le secondaire ! •

Intéressé ?

Renseignez-vous auprès de
Joanna Leroy : 065/613.854

joanna.leroy@grand-hornu.be

Sébastien Laurent : 065/613.915

sebastien.laurent@grand-hornu.be



© Ph. De Gobert



UN SITE, DEUX ÉQUIPES, DES SYNERGIES

SUR LE SITE DU GRAND-HORNU, ON TROUVE LE MAC'S MAIS AUSSI LE CID. LE TEMPLE DU DESIGN A LUI AUSSI SON SERVICE CULTUREL, QUI PLACE LE PUBLIC AU CENTRE DE SA RÉFLEXION ET DE SON ACTION. LES DEUX ÉQUIPES TRAVAILLENT EN BONNE ENTENTE ET PEUVENT COLLABORER À L'ORGANISATION D'UNE VISITE SCOLAIRE GLOBALE D'UNE JOURNÉE.

musée des arts
contemporains
MAC'S



Protection des données : ça change !



Erdem, Laetitia et Martine

Un nouveau règlement européen renforce la protection des données avec des conséquences dans la gestion quotidienne de nombreuses institutions.

Le GDPR ou règlement général sur la protection des données entre en vigueur le 24 mai et s'appliquera aux entreprises, organisations et administrations d'Europe ou qui manipulent des données de citoyens européens. Nous sommes donc tous concernés !

Une « donnée personnelle », c'est toute information se rapportant à une personne identifiée ou identifiable par son nom, son adresse postale, son numéro de téléphone, sa photo, sa signature,... L'Europe veut protéger la vie privée des citoyens de tous les pays et faire face aux dangers potentiels des nouvelles technologies.

« Le traitement des données personnelles », c'est la collecte, la conservation, la consultation, la diffusion, la modification ou l'effacement,...

« On ne pourra plus traiter ces données sauf dans certains cas bien définis », explique Laetitia Di Cristofaro, juriste en charge du projet. « Si on dispose du consentement de la personne concernée, si cette utilisation des données est néces-

saire pour remplir des tâches d'intérêt public ou relève de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. »

La liste des impératifs est longue. Pour utiliser ces données, leur traitement s'appuiera sur une norme légale, il devra être nécessaire à l'exécution d'un contrat ou à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique. On peut recourir à ces données si elles sont indispensables aux objectifs de la structure et n'entravent pas les droits et libertés de l'individu concerné, si, par exemple, il s'agit d'un enfant. Ce point ne s'applique pas pour les traitements des autorités publiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Et les réseaux sociaux, le net ?

Ici aussi, la réglementation ambitionne de mieux protéger les individus. Si on vole des données ou que l'on s'aperçoit qu'il y a un risque de vol ou piratage, le responsable qui traite les données devra avertir la Commission de Protection de la Vie Privée dans les 72 heures. Il faut aus-

si, et c'est nouveau, tenir un registre de traitements. C'est un outil pour cartographier chaque traitement effectué et répondre aux questions suivantes : qui ? quoi ? où ? pourquoi ? comment ? jusque quand ? Cette réglementation confère de nouveaux droits pour les personnes (droit à l'accès, à la rectification, l'oubli ou la portabilité des données,...). Elle renforce le principe de consentement (« libre, spécifique, éclairé et univoque ») et conçoit un système de protection (amendes ou interdiction d'utilisation) en cas de violation.

Laetitia est devenue déléguée à la Protection des Données, elle aura, comme le prévoit la réglementation, une mission de conseil et de contrôle mais sera également le point de contact du citoyen. •

Pour plus d'informations :
Laetitia Di Cristofaro - DPO
laetitia.dicristofaro@hainaut.be
Erdem Günaydin
Agent technique en chef
erdem.gunaydin@hainaut.be

Souriez, même si vous êtes filmés !



Les caméras se généralisent, témoignages d'une volonté unanime de sécuriser les espaces publics ou privés. Ecoles et bâtiments provinciaux disposent désormais de leur équipement. « Les caméras ont un effet préventif mais aussi dissuasif et en cas de problème, elles permettent d'identifier plus rapidement les responsables », explique Pascal Ponsart. Face à cet afflux de caméras, la Direction générale a demandé au service de sûreté des biens et des personnes une vérification et une mise en conformité des systèmes existants. « Les images sont enregistrées mais ne peuvent être visionnées qu'en présence de la police ou par une personne spécifiquement désignée à la Commission de la Vie privée. Après 30 jours, elles sont effacées. Toutes ces démarches se font en concertation avec les organisations syndicales », poursuit Pascal. « Des pictogrammes doivent être présents pour informer de l'existence de caméras. »

Installer ces pictogrammes, vérifier qu'ils accompagnent bien les caméras, assister les structures qui souhaiteraient s'équiper ou informer sur les règles en matière de protection de la vie privée et aider à constituer les dossiers de demandes d'installation de caméras : c'est la tâche (importante) à laquelle s'attelle notre service sûreté. Les systèmes seront améliorés, étoffés pour garantir une surveillance permanente des bâtiments. « Pas question de surveiller le travail des collègues, c'est juste à leur sécurité qu'on veille ! » •

DES BONS PLANS ET UN CONCOURS

En surfant sur l'intranet, découvrez près de 140 offres privilège de déco, beauté, vacances, bricolage ! Régulièrement, Cosette Reynders, notre gestionnaire des bons plans, traque les nouveautés ! Depuis quelques jours Ice Mountain Adventure Park propose des billets à tarif préférentiel au personnel de notre Province. Filez vite sur l'intranet, les « offres temporaires » de la saison 2018, sont en ligne... Des entrées à Pairi Daiza, Walibi, Aqualibi et Bellewaerde à prix préférentiel. Pour bénéficier de ces offres et autres réductions, il suffit de disposer d'une carte ou d'une attestation provinciale que vous pouvez vous procurer auprès de cosette.reynders@hainaut.be

Une heure de glisse ?

Ice Mountain Adventure Park vous offre 1h de ski et matériel de location (pour 2 personnes max). Il suffit de répondre à ces trois questions !

- 1 : Quelle est la longueur de la grande piste de ski de l'Ice Mountain Adventure Park ?
- 2 : Quelle est la longueur de la petite piste de ski de l'Ice Mountain Adventure Park ?
- 3 : Combien d'agents participeront à ce concours ?

Répondez et mentionnez : nom, prénom, institution, adresse personnelle complète, à cosette.reynders@hainaut.be avant le 17 avril.



Les deux gagnants seront ceux qui auront répondu le plus rapidement (date du mail), correctement aux deux premières questions et se rapprocheront le plus du nombre de participants. Ils seront informés par courrier. Bonne chance !

CPMS :

le couteau suisse scolaire

14 000 élèves. C'est un volume et une diversité de profils qui a justifié voilà quelques années le dédoublement de l'équipe du CPMS de Mons pour soutenir efficacement la scolarité de ses bénéficiaires via trois axes : psychologique, médical et social. Bilans, animations, dialogue,... un travail nécessaire pour aider les jeunes à mieux s'orienter, prévenir le décrochage ou déceler toute difficulté qui nuirait à leur épanouissement. « *Notre intervention couvre également les problèmes d'ordre affectif, comme lors de la séparation des parents* », indiquent Stéphanie Cipolla et Cécile Lemaire, respectivement Directrice f.f. des CPMS 1 et 2.

Une intervention préventive et systématique aux périodes charnière. « *Avant l'entrée en primaire, nous voyons chaque enfant et ouvrons un dossier. Et nous le revoyons au cours de son parcours, à la demande. Nous revenons vers les directions d'école ou encore*

les parents... Ils sont de plus en plus en demande d'un soutien dans leur rôle éducatif. »

Les deux équipes pluridisciplinaires, composées notamment de conseillers psycho-pédagogiques, d'assistants psychologiques, d'assistants sociaux et d'infirmiers, assurent une écoute et une approche systémique. Elles aiguillent ensuite vers l'un ou l'autre des partenaires professionnels extérieurs, du pédiatre aux services de protection de la jeunesse, en passant par l'enseignement adapté.

Nos deux responsables continuent quand elles le peuvent de se rendre sur site. « *Le travail de terrain reste passionnant, le rapport avec ses acteurs avec lesquels nous nous efforçons de travailler dans le même sens.* »

Le double CPMS de Mons est en première ligne... et occupe toujours les mêmes locaux exigus de la rue de la Grande Triperie. Le dédoublement de l'infrastructure est attendu pour un meilleur accueil des visiteurs... •



MADE IN HAINAUT, VERSION PÉTILLANTE ET FUMÉE !

Dire ce qu'on fait, comment on le fait... C'est le travail quotidien du Service de Communication. Avec « Mad(e) in Hainaut », il sort des sentiers et réseaux habituels pour offrir de notre Province une image résolument différente... Celle d'un savoir-faire qui s'exporte, de talents qu'on envie, d'une terre qui se goûte. Consommée avec modération, la bière illustre parfaitement cette nouvelle manière de faire savoir. Une bière mais pas n'importe laquelle, une bière « Made in Hainaut », à la fois différente et représentative des saveurs locales : artisanale, forcément ; brassée à l'ancienne, évidemment. La microbrasserie de Tournai a prêté ses brassins et son cadre typique à ce projet inédit et, avouons-le, aussi très « Mad(e) in Hainaut », très fou.

Autour de cette idée, des collègues talentueux et grands spécialistes : Laurie Dilbeck qui gère le projet Hainaut, terre de goût au sein de Hainaut Développement, Rodolphe Quéhé, responsable et créateur de la section sommellerie en Promotion sociale à Mons et enfin, Benoît Moreau, enseignant et chercheur en bio-industrie de la Haute Ecole Condorcet et bien sûr, Dominique Broutin le propriétaire de la microbrasserie qui fabrique des bières à façon. Le résultat : une bière typée mais plaisante, fumée et fermentée en bouteille. Les capsules ont sauté le 21 mars, le breuvage a été dégusté le 23... Il servira à l'occasion d'événements pour faire encore mieux savoir les savoir-faire hainuyers. A découvrir dans notre émission

« C dans la Poche » ce 29 mars sur votre télé locale





**Mobilisons-nous
pour la recherche
contre le cancer en Hainaut
les 5 et 6 mai 2018
au Stade Tondreau de Mons.**

**Chaussez vos baskets,
dégustez un repas, créez un objet,
fêtez la vie...**

**Ouvrez selon vos envies
et vos intérêts, à faire avancer
la recherche !**



Infos :
contact@bougeonspourvivre.be
f bougeons pour vivre

**ENSEMBLE avec les personnes
EXTRAORDINAIRES**
Sensibilisation au handicap

4 - 5 MAI 11^e
MARCINELLE

Colloques - Ateliers
Animations - Spectacles
Expositions - Concerts
Sports - Handisports
Brocante - Restauration
Bars...

+ DE 60 ANIMATIONS

**MISTER COVER
CHANTAL GOYA
REMY BRICKA
LE LUTIN PLOP...**

EVENEMENTS ASSOCIES
3 Mai - RELAIS EXTRAORDINAIRE
6 Mai - Ekiden

ENTRÉE GRATUITE

www.personnesextraordinaires.be
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle - 071.531.565

• Maud Losfeld

Des mots d'humour, des mots d'amour

Comment réagir face à la maladie de nos proches, surmonter sa peur quand on sait qu'on peut les guérir ou allonger leur vie ? Dans « Chroniques d'une mort refusée », Maud Losfeld, notre collègue du Service de Communication, raconte une année d'hôpitaux pour sept ans supplémentaires.



Comment est venue l'idée de ce livre ?

Pour aider papa à se battre contre la maladie, je lui ai donné une partie de mon foie. Entre deux personnes vivantes, c'était une opération risquée et le professeur qui suivait papa souhaitait que je témoigne. Au départ, c'était une petite quinzaine de lignes, destinées à la revue éditée par l'association des greffés du service. J'ai essayé de répondre à sa demande : livrer l'émotionnel et le ressenti dans une situation où les patients et leurs familles bénéficient surtout d'une information médicale.

N'est-ce pas une mise à nu de ce que l'on vit ?

Je n'y ai pas réfléchi. J'ai répondu à la demande, je m'adressais au cercle restreint des greffés et des soignants. Je n'imaginai pas que d'autres lisent... Quand le médecin qui soignait papa m'a encouragée à publier, trouvant dommage que ce témoignage se perde, là oui, je me suis dit que j'allais jeter sur la place publique une grande, peut-être trop grande, partie de moi. Mais la sensibilisation au don

d'organes, sur donneur vivant ou décédé, est devenue l'un de mes chevaux de bataille, il ne fallait pas que je m'arrête à « ce détail » : j'accepte de payer de ma personne pour « servir la cause ». Si j'ai donné, c'est parce qu'il n'y avait pas d'organe compatible disponible et que l'état de mon père ne permettait plus qu'on attende. Il est très important que les gens se positionnent et signent le document d'accord ou non dans leur commune. En Belgique, on prélève d'office, en l'absence d'indication laissée par la personne : c'est un traumatisme doublé pour la famille, qui, en plus de perdre un proche, voit sa dépouille exploitée sans savoir si c'était bien là sa volonté.

Un travail difficile ?

Sans doute moins que de rédiger un « vrai bouquin ». Je suis journaliste de formation, la formule blog, avec des textes courts, un sujet précis et chaque fois différent, m'était familière. Le schéma narratif est simple, c'est une quête, comme dans les contes. Il n'y a pas de création de personnages dans leur complexité psychologique. La difficulté, c'est

de revenir sur ces événements cinq ans après, remettre les mains dans le cambouis, ajouter le décès de papa, évidemment, alors qu'à la base on tenait une « happy end ». Je ne voulais pas que ce texte soit négatif, pesant ou larmoyant. Je souhaitais faire sourire et transmettre aux candidats à la greffe et à leur entourage l'idée que même si les étapes sont rudes et quel que soit le résultat, ça vaut la peine d'essayer. Je ne regrette pas l'expérience : elle m'a appris à mieux me connaître, à découvrir toute la force qu'on a en soi et qu'on ne serait jamais allé mobiliser s'il n'y avait pas eu d'épreuve. Ça a changé ma vie et celle de mon père, en plus de la prolonger. On est devenu philosophes, on a grandi. Ça a remis beaucoup de choses à leur juste place. Je suis contente de vieillir. C'est bon signe : c'est que je suis toujours vivante... •

Aux éditions

« Les déjeuners sur l'herbe »,

www.lesdejeunersurlherbe.com